



MODULE 13 : MODÈLES D'ÉVALUATION

Contenu

1. Quel est le contenu du présent module ?	1
2. Modèle d'évaluation simplifiée	1
3. Modèle d'évaluation complète	7

1. Quel est le contenu du présent module ?

Ce module met à disposition des modèles à suivre pour mener des évaluations ACNP simplifiées (cf. [section 2](#)) et complètes (cf. [section 3](#)), qui sont décrites plus en détail dans le [module 2](#) aux [sections 5](#) et [6](#), respectivement.

2. Modèle d'évaluation simplifiée

Les textes en italique ne figurent qu'à titre explicatif et ne doivent donc pas apparaître dans les documents finaux. Vous trouverez plus d'instructions sur la manière de remplir la présente évaluation dans les Orientations ACNP.

La collecte initiale d'informations	
Nom de l'espèce	
Nom de l'État de l'aire de répartition	
Rapport compilé par	
Date de compilation	
1. Le spécimen est-il correctement identifié et nommé ?	
2. L'espèce ou le spécimen figure-t-il à l'Annexe I ou II ?	
3. L'espèce est-elle exemptée ou exclue des contrôles CITES ?	
4. Des recommandations de suspension du commerce ont-elles été formulées pour l'espèce exportée ?	
5. Quelle quantité de spécimens est exportée ?	
6. Décrire le spécimen	
7. Quelle est la source des spécimens ?	
8. Quel est le but des exportations ?	
9. Où les spécimens ont-ils été (ou seront-ils) prélevés ?	
10. Quelle est l'échelle de l'évaluation ACNP actuelle (p. ex. nationale ou pour une zone définie) ?	
11. Législation nationale – les réglementations nationales peuvent-elles aider à comprendre le préjudice potentiel lié à l'exploitation ou les risques d'extinction ? Existe-t-il des mesures internes plus strictes ?	

Partie 1 : résumé

Veillez décrire brièvement (1 à 2 paragraphes) le commerce de l'espèce susmentionnée dans le pays concerné.

Partie 2 : note de l'évaluation simplifiée

Définissez des valeurs seuils adéquates pour chaque critère pour le taxon nécessitant l'ACNP en vous appuyant sur les meilleures informations disponibles. Veillez donner une note à chaque critère dans le tableau ci-dessous et additionner ces notes pour obtenir la note finale.

A NOTER:

- [Module 8](#) – ACNP pour les oiseaux comprend des orientations sur l'utilisation de l'aire de répartition et de la durée de génération comme indicateur des traits de l'histoire de vie des oiseaux.
- [Module 9](#) – ACNP pour les reptiles comprend des valeurs de référence pertinentes pour les reptiles pour chaque critère.

Tableau 2C. Critères de notation pour les cinq variables à considérer dans le cadre de l'évaluation simplifiée.

Critères	Nombre de points			Note
	1	2	3	
Niveau de prélèvement annuel	Faible	Moyen	Élevé/inconnu	
Aire de répartition	Grande	Moyenne	Petite/inconnue	
Cycle de vie	Rapide	Ni lent, ni rapide	Lent/inconnu	
État de conservation ou de menace	Si l'espèce est menacée ou si son état de conservation est inconnu, il convient d'attribuer la note maximale de 1 point .			
Commerce illégal	Si le niveau du commerce illégal peut être déduit à partir des données relatives aux saisies, il doit être indiqué dans la case « Niveau de prélèvement annuel ». Si l'on sait qu'un commerce illégal existe, mais que l'on en ignore le <i>niveau</i> , il convient d'attribuer la note maximale de 1 point .			
Note finale et justification	(Si la note obtenue est inférieure à cinq (5), le commerce n'est pas préjudiciable (inscrire la note et une justification dans la feuille de travail fournie). Si la note globale est égale ou supérieure à cinq (5), une évaluation complète doit être réalisée .			

Partie 3 : justification – niveau de prélèvement annuel

Veillez justifier la note attribuée avec une explication et en indiquant les références utilisées.

Partie 4 : justification – aire de répartition

Veillez justifier la note attribuée avec une explication et en indiquant les références utilisées.

Partie 5 : justification – cycle de vie

Veillez justifier la note attribuée avec une explication et en indiquant les références utilisées.

Partie 6 : état de conservation ou de menace

Veillez justifier la note attribuée avec une explication et en indiquant les références utilisées.

Partie 7 : commerce illégal

Veillez justifier la note attribuée avec une explication et en indiquant les références utilisées.

Partie 8 : conclusion, mesures à prendre et décision concernant les exportations

Veillez donner une conclusion générale sur le niveau de menace que ferait peser le commerce sur l'espèce concernée et expliquer si d'autres mesures seront prises en vue de préparer un ACNP visant cette espèce.

Partie 9 : ouvrages cités

Veillez indiquer les références de tous les rapports et ouvrages cités dans la présente évaluation.

3. Modèle d'évaluation complète

Collecte initiale d'informations	
Nom de l'espèce	
Nom de l'État de l'aire de répartition	
Rapport compilé par	
Date de compilation	
1. Le spécimen est-il correctement identifié et nommé ?	
2. L'espèce ou le spécimen figure-t-il à l'Annexe I ou II ?	
3. L'espèce est-elle exemptée ou exclue des contrôles CITES ?	
4. Des recommandations de suspension du commerce ont-elles été formulées pour l'espèce exportée ?	
5. Quelle quantité de spécimens est exportée ?	
6. Décrire le spécimen	
7. Quelle est la source des spécimens ?	
8. Quel est le but des exportations ?	
9. Où les spécimens ont-ils été (ou seront-ils) prélevés ?	
10. Quelle est l'échelle de l'évaluation ACNP actuelle (p. ex. nationale ou pour une zone définie) ?	
11. Législation nationale – les réglementations nationales peuvent-elles aider à comprendre le préjudice potentiel lié à l'exploitation ou les risques d'extinction ? Existe-t-il des mesures internes plus strictes ?	

Première partie : évaluation des risques						
Facteur(s)	Éléments susceptibles d'être pris en considération pour l'évaluation :	Évaluation – exemples d'indicateurs				Évaluation de l'autorité scientifique et données/informations utiles
Biologie et traits d'histoire de vie de l'espèce	Vulnérabilité intrinsèque de l'espèce ou de la population (capacité de reproduction et largeur de la niche)	Espèce à stratégie r (maturité sexuelle précoce, courte durée de vie, plusieurs descendants) qui s'adapte à différents types d'habitats		Espèce à stratégie K (maturité sexuelle tardive, longue durée de vie, peu de descendants) spécialiste	Données inconnues	
Aire de répartition de l'espèce (historique et actuelle)	Répartition et tendances en matière de répartition	Largement répartie, répartition stable au fil du temps, populations connectées		Espèce endémique, aire de répartition restreinte, population fragmentée, a décliné au fil du temps, stocks partagés	Données inconnues	
Structure et statut de la population et tendances démographiques	Taille, structure et densité de la population et tendances démographiques (dans la zone où elle fait l'objet de prélèvements et au niveau national)	Taille de la population (grande, stable ou en augmentation). Études ou comptages représentatifs au fil du temps		Petite population, tendances démographiques à la baisse, populations asymétriques (du point de vue des classes d'âge ou du rapport mâles/femelles)	Données inconnues	
État de conservation	État et tendances (aux échelles mondiale, nationale et locale)	Préoccupation mineure (LC)	Vulnérable (VU) et Quasi menacée (NT)	En danger critique (CR), En danger (EN), Données insuffisantes (DD), inscrite à l'Annexe I de la CITES	Données inconnues	
Menaces	Autres menaces et tendances en matière de menaces	Pas d'autres menaces importantes connues		Exposée à de multiples menaces (perte d'habitats, changements climatiques, espèce exotique envahissante)	Données inconnues	

Deuxième partie : évaluation de l'impact et de la gestion					
Facteur(s)	Éléments susceptibles d'être pris en considération pour l'évaluation :	Évaluation – exemples d'indicateurs (liste non exhaustive)			Évaluation de l'autorité scientifique et données/informations utiles
Répercussions de l'ensemble des prélèvements	Répercussions des prélèvements sur la zone de prélèvements et sur les populations nationale et internationale. Examinez le volume total de prélèvements (aussi bien pour le commerce national que pour les exportations) et tout autre prélèvement, ou le retrait de spécimens de leur milieu naturel, ainsi que les prélèvements légaux et illégaux. Examinez les prélèvements effectués dans la zone de prélèvements eu égard au niveau de commerce national et à la tendance en matière de commerce national.	Peu de répercussions [p. ex. prélèvements non létaux qui n'impliquent pas le retrait d'individus de leur milieu naturel ; prélèvements d'individus se trouvant à un stade de développement caractérisé par un faible taux de survie (code de source R) ; prélèvements d'individus uniquement en période post-reproductive (p. ex., mâles adultes d'un âge avancé)]. Les prélèvements n'entraînent pas de répercussions dans d'autres domaines.	Graves répercussions (p. ex., les prélèvements sont effectués sans se soucier de l'âge ou du sexe des spécimens, ou lorsqu'ils se trouvent à des stades de développement critique sur le plan de la reproduction). Zone de prélèvements faisant office de « réceptacle » pour les espèces qui se trouvent aux alentours (épuisement des zones de prélèvement en espèces, qui sont remplacées par celles provenant de zones alentours)	Données inconnues	
Répercussions du commerce	Répercussions du commerce sur la zone de prélèvements et sur la population nationale et internationale. Examinez le volume total de commerce (commerce national et exportations) connu, présumé, prévu ou estimé.	Peu de commerce par rapport à la population. Peu de commerce illégal avéré	Niveau élevé de commerce par rapport à la population. Commerce illégal avéré	Données inconnues	
Suivi de la population	Un programme de suivi est-il en place ? La fréquence du suivi dépend des caractéristiques de l'espèce. Méthodes de suivi	Suivi régulier grâce à des méthodes éprouvées (examen des changements en matière de densité, de répartition et de démographie)	Aucun suivi ou suivi irrégulier, méthodes de suivi non fiables	Données inconnues	

Pratiques de gestion en vigueur ou proposées, y compris la gestion adaptative	Gestion des prélèvements / respect des mesures de gestion en matière de prélèvements / terres et régime d'exploitation des ressources	Mesures en vigueur (ex. : quotas, règles quant au prélèvement d'individus en fonction de leur taille et/ou de leur sexe, zones protégées ou zones de non prélèvement, règles quant aux efforts de chasse et/ou aux équipements de chasse utilisés). Régime : contrôle strict à long terme.	Aucune mesure de gestion en vigueur ou inadéquation de ces mesures. Régime : accès ouvert (p. ex : pêche dans des zones ne relevant pas de juridictions nationales, ou aucun contrôle des prélèvements).	Données inconnues	
Répercussions sur l'écosystème (Examinez en détail les répercussions engendrées par les prélèvements uniquement en cas de risques élevés ou si un ACNP complexe est nécessaire)					Évaluation de l'autorité scientifique et données/informations utiles
Risques d'effets préjudiciables de niveau FAIBLE / MODÉRÉ - Évaluation de l'impact sur l'écosystème non nécessaire					
Répercussions sur les rôles de l'espèce dans leur écosystème et répercussions directes sur d'autres espèces et l'écosystème	Les prélèvements ont-ils des répercussions sur d'autres espèces ou des effets négatifs directs sur l'écosystème, ou sur les rôles des espèces dans leur écosystème ?	<p>En vous appuyant sur les meilleures informations disponibles, examinez les éléments ci-dessous pour évaluer leurs répercussions sur les rôles des espèces dans leur écosystème et les effets négatifs directs sur l'écosystème :</p> <ul style="list-style-type: none"> • changement notable relatif à l'abondance d'une autre espèce autochtone ; • augmentation de l'abondance d'une espèce non autochtone ou surabondance d'une autre espèce ; • réduction du taux démographique à n'importe quel stade de développement d'une autre espèce autochtone (p. ex., germination, production de graines, succès de nidification, dispersion natale, etc.) pouvant contribuer à diminuer son abondance ou à compromettre d'une manière ou d'une autre sa pérennité ; • modification d'un processus écosystémique ou d'une caractéristique structurelle ; • modification des modèles de comportement typiques (p. ex., interactions sociales, modèles d'agrégation et déplacements) des individus de l'espèce évaluée ou d'autres espèces ; et • modification de la structure génétique ou de la variabilité de la population indiquant qu'une ou plusieurs des fonctions écologiques de l'espèce sont ou seront altérées. 			

Troisième partie : conclusion / décision	
Conclusion / Décision	
Conditions / Conseils de gestion	